

1er septembre 2026.

## **Intégration de NCH dans les systèmes commerciaux Solenis : Amérique du Nord et Asie-Pacifique**

Cher fournisseur,

Comme annoncé précédemment, Solenis a achevé son acquisition de NCH Corporation le 1er octobre 2025. Avec les marques bien connues de NCH et une large base de clients du marché intermédiaire, Solenis est désormais une entreprise plus diversifiée avec une plus grande échelle, une empreinte mondiale étendue et des capacités de service à la clientèle améliorées. Ensemble, notre entreprise combinée fournira un portefeuille encore plus solide et centré sur le client de solutions d'eau et d'hygiène, soutenu par les personnes, l'expertise et la technologie sur lesquelles nos clients et partenaires comptent.

Depuis la conclusion de l'accord, les équipes Solenis et NCH ont travaillé à l'intégration de nos systèmes commerciaux, en mettant l'accent sur le maintien d'une transition aussi transparente et fluide que possible. Nous prévoyons d'achever ce travail d'ici le 7 octobre 2026. D'ici là, nous continuerons à fonctionner comme d'habitude.

**Nous avons confirmé notre date de transition ERP au 7 octobre. Une période d'interruption entrera en vigueur du 30 septembre à 19 h 50 HNC au 7 octobre, les systèmes revenant en ligne à 8 h 00 HNC. REMARQUE : Pendant la période d'interdiction, NCH ne pourra accepter aucune livraison dans nos entrepôts.**

Veuillez passer en revue les informations critiques ci-jointes requises pour assister les changements apportés à votre système et partager ce guide avec le personnel approprié de votre établissement.

Chez Solenis, nous savons que notre succès dépend de nos fournisseurs. Nos employés sont très fiers du service et des solutions que nous fournissons à notre clientèle et fournisseurs. Nous ferons tout notre possible pour assurer une transition en douceur vers la nouvelle activité combinée.

Cette lettre et la FAQ ci-jointe seront publiées sur [solenis.com](https://www.solenis.com) pour référence ultérieure. Veuillez contacter votre représentant des achats Solenis ou NCH si vous avez des questions.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre relation précieuse avec vous et votre entreprise.

Je vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations,

*Avin Krishnan*

**Avin Krishnan**  
**Vice-président directeur et directeur de l'exploitation**

Alors que nous continuons à nous préparer à combiner l'activité NCH avec Solenis, nous restons engagés dans une transition fluide et transparente. Ce guide fournit des informations clés pour vous aider à comprendre ce qui est nécessaire pour prendre en charge les modifications de votre système. Veuillez contacter votre représentant des achats si vous avez des questions.

## Sommaire

|                                                        |   |
|--------------------------------------------------------|---|
| Prepare for Change .....                               | 2 |
| Blackout Period .....                                  | 2 |
| Solenis Global Corporate Office Location .....         | 3 |
| Legal Entities .....                                   | 3 |
| Key Changes .....                                      | 3 |
| NCH Locations .....                                    | 3 |
| Vendor Billing & Documentation .....                   | 4 |
| Procurement Process .....                              | 5 |
| Required Documentation – COA & Country of Origin ..... | 6 |
| U.S. Supplier W-9 Form Requirements .....              | 7 |

## Préparer au changement

### Devrions-nous prendre des mesures pour nous préparer à ces changements?

Il existe deux façons d'assurer une transition en douceur.

- 1) Communiquez ces changements aux personnes concernées au sein de votre organisation. Vous pouvez utiliser cette FAQ comme guide.
- 2) La planification d'aujourd'hui atténuera les interruptions surprises par la suite. Veuillez travailler avec votre service de planification de l'approvisionnement NCH afin de vous assurer que les sites NCH disposent d'un approvisionnement adéquat en produits et services juste avant la période d'interruption.

## Période d'interruption

### Y aura-t-il une période d'interruption?

Oui, Solenis mettra en œuvre une « **période d'interruption** » pour toutes les activités et tous les sites de production NCH.

Cette « période d'interruption » est nécessaire pour nous permettre de migrer l'activité NCH vers les systèmes ERP Solenis. Les activités seront très limitées pendant cette période. Cette période d'interruption ne concerne pas les activités existantes de l'usine Solenis.

## Site du siège social mondial de Solenis

Solenis, 2475 Pinnacle Drive, Wilmington, Delaware 19803, États-Unis.

## Entités juridiques

### Y aura-t-il des changements d'entités juridiques?

Non. Dans le cadre du transfert d'activité, toutes les entités juridiques resteront les mêmes, ce qui entraînera très peu de changements.

## Changements clés

### À quoi puis-je m'attendre?

Veuillez effectuer ces mises à jour sur votre système.

- Coordonnées achat/approvisionnement
- Coordonnées comptes fournisseurs
  - Adresses électroniques pour les factures
  - Adresses électroniques pour les demandes AP
- Pages Web (le domaine sera solenis.com – exemple : <https://solenis.com/en/>)
- Adresses électroniques des employés (se termineront par @solenis.com)

## Sites NCH

### Quels sites sont concernés et mon lieu de livraison changera-t-il?

Les sites de livraison actuels de l'usine NCH resteront les mêmes. Dans le cadre de notre intégration continue avec Solenis, nous pouvons mettre à jour certains éléments de la marque au fil du temps, y compris notre logo d'entreprise.

## Portail des fournisseurs Solenis (Coupa)

Suite à l'intégration de NCH dans Solenis, le portail fournisseurs Coupa (CSP) est désormais la plateforme standard utilisée pour gérer les informations des fournisseurs et garantir la conformité de tous les fournisseurs à l'échelle mondiale.

Coupa est utilisé par Solenis pour maintenir des données de base des fournisseurs précises et standardisées, garantir la conformité aux droits de l'homme, aux exigences éthiques et réglementaires, soutenir l'engagement en matière de durabilité et permettre l'identification et l'atténuation proactives des risques des fournisseurs.

Tous les fournisseurs, directs et indirects, sont tenus d'enregistrer et de maintenir un compte CSP actif. Pour rester en droit de faire des affaires avec Solenis, les fournisseurs doivent terminer l'intégration en fournissant des informations précises et complètes sur l'entité juridique, la banque et les coordonnées, et doit veiller à ce que ces données soient toujours à jour, car des informations incomplètes ou incorrectes peuvent retarder l'intégration, l'approbation ou le traitement des paiements.

Pour les fournisseurs de biens et services indirects à NCH, Coupa doit également servir pour toutes les transactions d'approvisionnement, y compris la réception et l'accusé de réception des bons de commande, la création de factures directement à partir des bons de commande et le suivi en temps

réel du statut des factures et des paiements; les factures soumises en dehors de Coupa ne seront pas traitées sauf autorisation explicite.

En tant que fournisseur NCH existant, vos données de base seront automatiquement transférées dans l'environnement Solenis Coupa pour garantir la continuité des activités. Vous recevrez une invitation par courrier électronique après le 7 octobre pour accéder au Portail Fournisseurs Coupa (CSP), où vous devrez examiner et confirmer vos informations d'entreprise et de contact, ainsi que reconnaître la conformité au Code de conduite commerciale de Solenis. Tous les fournisseurs sont tenus de se conformer aux politiques de Solenis, y compris au Code de conduite des fournisseurs, et aux exigences légales et réglementaires applicables en tant que condition de faire des affaires avec Solenis.

Pour soutenir votre intégration, des webinaires dédiés seront organisés pour vous aider à parcourir l'environnement Coupa et à comprendre vos responsabilités. En outre, des directives détaillées et des enregistrements des webinaires précédents des fournisseurs sont déjà disponibles sur le lien suivant : <https://www.solenis.com/en/the-solenis-way/suppliers/>. Si vous avez besoin d'aide pendant la transition ou le processus d'intégration, Solenis fournit une assistance dédiée par le biais de l'équipe d'assistance Coupa, qui peut être contactée à l'adresse [registration.coupa@solenis.com](mailto:registration.coupa@solenis.com).

## Facturation et documentation des fournisseurs

Chez Solenis, les relations solides avec les fournisseurs reposent sur la transparence, l'exactitude et la ponctualité des paiements.

Notre [nouveau carrefour de fournisseurs](#) a été créée pour apporter à nos fournisseurs des conseils clairs et cohérents sur la manière de facturer Solenis, afin que les factures puissent être traitées efficacement et payées à temps. Ce carrefour accompagne notre engagement envers la qualité, la conformité aux réglementations applicables et une expérience de bout en bout sans embûche de l'approvisionnement au paiement pour tous les partenaires.

Veuillez consulter le carrefour des fournisseurs pour comprendre nos principes de facturation mondiaux et accéder aux coordonnées de l'entité juridique et aux canaux de soumission en question pour votre entreprise. Que vous travailliez avec nous via COUPA ou via des processus non COUPA, c'est votre principal point de référence pour préparer et soumettre des factures précises.

### Informations sur le fournisseur

Les normes de facturation et des factures de Solenis permettront aux fournisseurs de savoir plus facilement exactement ce qui est nécessaire pour garantir un traitement fluide et un paiement ponctuel.

- Informations de facturation globales Utilisateurs COUPA : Un guide consolidé pour les fournisseurs utilisant le portail fournisseurs Coupa ou les canaux activés par Coupa, couvrant la manière de soumettre des factures, les données obligatoires sur les factures, les raisons communes de rejet, les règles de renvoi et la manière de suivre le statut des factures et des paiements.
- Informations de facturation globales pour les utilisateurs non-COUPA : Un guide dédié pour les fournisseurs qui soumettent des factures en dehors de Coupa, détaillant les canaux de soumission approuvés (courrier physique ou électronique le cas échéant), les champs de facture requis, les règles « Pas de bon de commande, Pas de paiement », les déclencheurs de rejet et les étapes pour soumettre à nouveau les factures corrigées.

- Entité juridique et détails fiscaux : Une liste structurée des entités juridiques Solenis, Diversey et NCH, y compris les noms enregistrés, les adresses et les numéros d'identification fiscale par pays/région, pour vous aider à sélectionner l'entité correspondante de facturation sur vos factures.
- Soumission des factures et coordonnées du service d'assistance : Un répertoire complet d'adresses électroniques de soumission de factures et de boîtes aux lettres AP/bureau de service clientèle par pays et entité, afin que vous sachiez exactement où envoyer les factures et qui joindre pour les questions liées aux factures ou aux paiements.

Les équipes régionales de comptabilité fournisseurs et d'assistance fournisseurs de Solenis continueront de travailler avec vous au fur et à mesure du déploiement et de la mise à jour de ces normes. Nous vous encourageons à lire ce contenu avant de soumettre des factures et à le revoir régulièrement pour vous assurer que vous travaillez toujours avec les dernières directives.

## Processus d'approvisionnement

### Quel est le processus d'approvisionnement direct ou en matières premières?

Solenis/NCH achètera des matières premières en émettant des bons de commande aux fournisseurs, par courrier électronique ou par télécopie. Solenis utilise SAP. Par conséquent, NCH migrera d'Oracle vers SAP.

Si votre entreprise reçoit actuellement des bons de commande via un processus EDI, celui-ci sera conservé.

### Quel est le processus d'approvisionnement de biens ou services indirects?

Solenis/NCH achète des biens et services indirects par divers biais :

- **Bon de commande** : il s'agit de la méthode d'achat la plus courante
- **Carte de crédit professionnelle** : Utilisée pour les voyages, les divertissements et les biens et services de faible valeur non inventoriés.
- **Candex** : Les achats de faible valeur ou uniques de biens et services en rupture peuvent également être commandés via Candex. Dans ce cas, vous recevrez un bon de commande de Candex au nom de NCH et avec une adresse/des coordonnées de livraison NCH.

### Qu'en est-il des bons de commande ouverts après la période d'interruption?

Les bons de commande ouverts seront transférés vers le nouveau système; toutefois, de nouveaux numéros de bon de commande seront attribués à tous les bons de commande ouverts. Votre contact NCH vous fournira le numéro de bon de commande mis à jour qui remplace le numéro de bon de commande existant. Veuillez vous assurer que ce nouveau numéro de bon de commande est précisé sur toutes les futures factures.

Pour minimiser les perturbations, veuillez collaborer étroitement avec vos relations NCH (approvisionnement, planification ou finance) afin de vous aligner sur les délais de livraison et de facturation avant la transition du système.

**Important** : Pendant la période de fermeture du système (période d'interdiction), NCH ne pourra pas recevoir de marchandises ni traiter de factures. Nous vous recommandons vivement d'effectuer les livraisons et de soumettre les factures avant cette période pour éviter les retards.

## Documentation requise – certificat d'analyse et pays d'origine

### Certificat d'analyse (COA)

Une solution complète de gestion de la qualité et de traçabilité des lots sera mise en œuvre dans toutes les usines et tous les entrepôts, garantissant que le COA est disponible au moment de la réception des marchandises pour le matériel à accepter en entrepôt. Le COA doit comporter les informations indiquées ci-dessous.

#### Conditions requises :

- Un **certificat d'analyse (COA)** est requis pour tous les matériaux chimiques (applicable aux fabricants sous contrat).
- Pour chaque livraison groupée :
  - Fournissez un exemplaire **physique du COA** avec l'expédition.
  - Envoyez un **COA électronique** à **QMCoA@Solenis.com** au moment de l'envoi.

#### Directives de soumission électronique :

- Envoyez un **COA par courrier électronique** au format **PDF ou Word lisible**.
- L'objet du message électronique doit inclure **le numéro de bon de commande et le numéro de lot**

#### Renseignements obligatoires du COA :

- Numéro d'article/code UGS
- Description de l'article
- Numéro de commande client
- Numéro de lot
- Date de fabrication
- Date d'expiration
- Spécifications (paramètres d'essai, limites, résultats alignés sur les normes NCH)
- Lieu et adresse de fabrication

#### Important :

- Les COA sont traités par un robot automatisé qui fait correspondre **l'UGS, le numéro de lot et le numéro de bon de commande** avec les reçus d'entrepôt.
- Ce n'est qu'après une correspondance réussie que le stock est libéré de **l'inspection de la qualité (IQ) pour une utilisation illimitée dans SAP**.

### Pays d'origine

Une mention « Pays d'origine : [nom du pays] » doit être ajoutée au bordereau d'expédition ou au document de livraison similaire qui accompagne les marchandises physiques. Cela ne remplace pas ou ne modifie pas les pratiques existantes pour répondre aux exigences locales, telles que l'émission de certificats d'origine, etc.

Le pays d'origine désigne le pays de fabrication, de production ou de culture d'où provient un matériau. Sachez que l'origine de l'expédition peut *ne pas être la même* que le pays d'origine; l'expédition d'un produit à travers un autre pays n'entraîne aucun changement d'origine. Même le traitement minimal d'un matériau dans un pays ne change pas l'origine. Par exemple, un matériau qui est dilué, reconditionné ou renommé ne reprend pas l'origine de l'endroit où ces processus ont eu lieu ; le pays d'origine resterait celui de la matière première.

La véritable fabrication de matières premières en un produit fini affecte généralement le pays d'origine; le traitement doit entraîner une « transformation substantielle » des intrants en un nouveau matériau ayant un caractère et une utilisation distincts de ceux des matériaux constitutifs. La preuve la plus acceptée d'une transformation substantielle est un changement de classification tarifaire, où les matières premières sont modifiées de manière à produire un produit entièrement nouveau qui est classé sous un code tarifaire ou de marchandise différent.

Si vous avez des questions sur le pays d'origine des matériaux que vous vendez ou expédiez à Solenis, veuillez consulter votre courtier, votre transporteur ou votre conseiller juridique.

**Expéditions des fournisseurs vers l'Amérique du Nord :**

Pour toute question concernant Solenis, veuillez envoyer un message électronique à Solenis Global Trade Compliance à [NAGlobalTradeCompliance@solenis.com](mailto:NAGlobalTradeCompliance@solenis.com) et inclure les mots « Pays d'origine » dans l'objet.

**Expéditions des fournisseurs vers l'APAC :**

Pour toute question concernant Solenis, veuillez envoyer un message électronique à Solenis Global Trade Compliance à l'adresse [aptradecompliance@solenis.com](mailto:aptradecompliance@solenis.com) et inclure les mots « Pays d'origine » dans l'objet.

## Exigences du formulaire W-9 du fournisseur américain

Les fournisseurs de NCH U.S. doivent fournir à Solenis un formulaire IRS W-9 rempli, une demande de numéro d'identification fiscale et une certification.

Chaque nouveau fournisseur qui fournira des biens ou des services à Solenis aux États-Unis doit fournir un formulaire W-9 dûment rempli et signé à l'adresse courriel suivante [solenisnaprocurement@solenis.com](mailto:solenisnaprocurement@solenis.com)

Aucune mesure n'est requise pour les fournisseurs américains Solenis existants.